

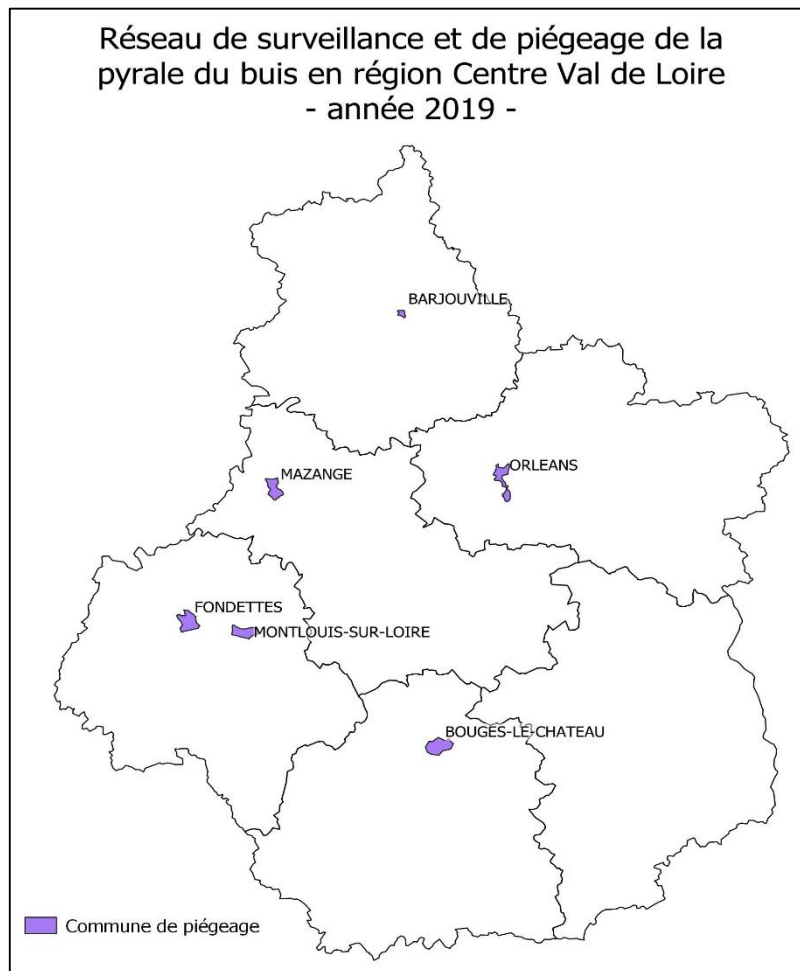
Suivi de la pyrale du buis en région Centre Val de Loire -- Année 2019 --

Mise en place du piégeage en région Centre Val de Loire

Le principe du piège à phéromone consiste à diffuser dans l'environnement des phéromones femelles de synthèse afin d'attirer les mâles. Dans le cadre du suivi de la pyrale du buis, ce mode de piégeage nous permettra de détecter l'apparition des premiers papillons et donc de suivre la dynamique des populations afin de déployer efficacement d'autres méthodes de lutte (par exemple, réaliser un traitement biologique).

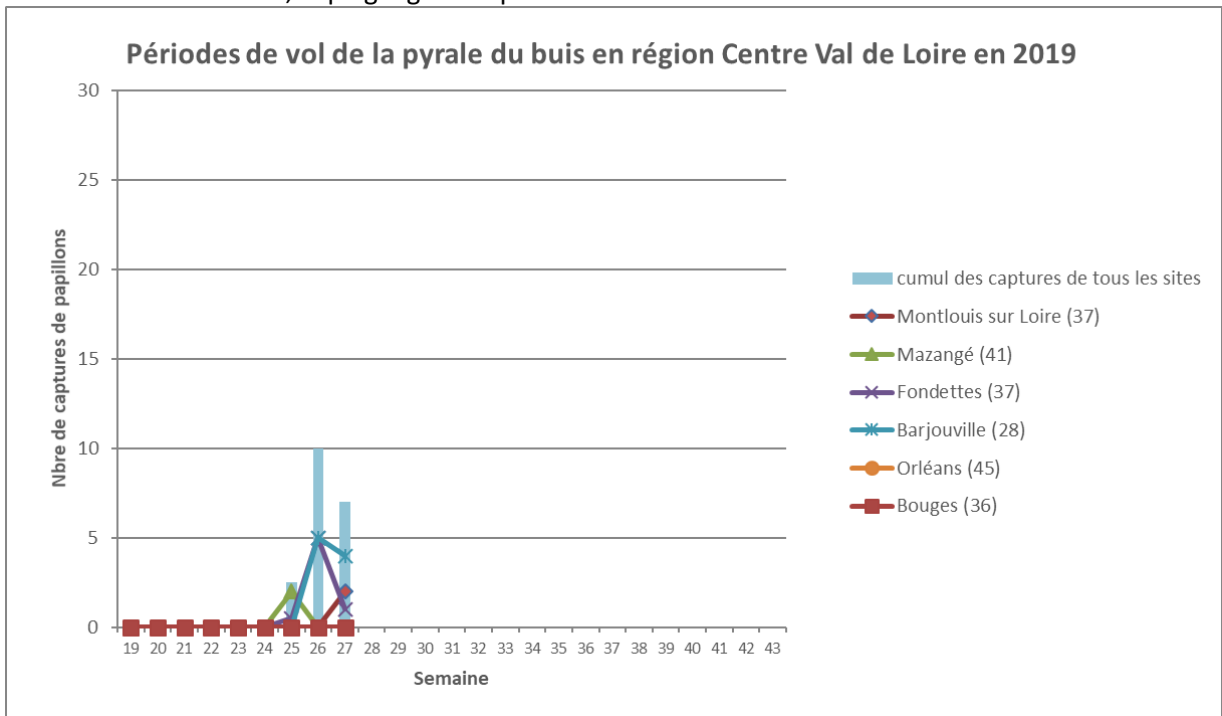
Afin de suivre l'évolution de ce ravageur, 6 pièges à phéromones ont été disposés sur différents sites infestés de la région afin d'avoir un maillage territorial représentatif. Ces pièges sont relevés bénévolement par des jardiniers professionnels et amateurs. **UN GRAND MERCI à eux !**

Sites d'observation	
Indre et Loire	Fondettes, Montlouis sur Loire
Loiret	Orléans
Indre	Bouges le Château
Eure et Loir	Barjouville
Loir et Cher	Mazangé



Résultats de piégeage

Actuellement, seul le site d'Orléans dans le Loiret n'est pas encore pourvu d'un piège à phéromone. Sur tous les autres sites, le piégeage est opérationnel.



Cette année, les premières captures ont été enregistrées en semaine 25 soit aux alentours du solstice d'été (21 juin). En 2018, les premiers papillons étaient piégés dès le 20 mai soit avec 4 semaines d'avance. Le vol est donc beaucoup plus tardif cette année. Les périodes climatiques très changeantes de ces derniers mois peuvent expliquer en grande partie ce décalage (période très chaude en février suivi d'un printemps frais et sec, puis humide suivie d'épisode caniculaire en début d'été...).

Concernant le nombre de captures, très peu de papillons sont piégés sur les sites de suivis depuis le début de la campagne. Ce constat est également partagé dans les régions voisines comme Les Pays de la Loire. Là encore les conditions climatiques mais aussi l'intervention plus efficace des jardiniers sur la pyrale du buis peuvent expliquer ces faibles captures. *Petit rappel, les pièges à phéromones sont disposés dans des jardins où les jardiniers utilisent des moyens de biocontrôle pour lutter contre ce ravageur.*

En semaine 26 (fin juin), le vol s'est intensifié avec un total de 10 papillons piégés. Ce pic de vol doit être relativisé car seuls 2 sites (Barjouville -28- et Fondettes -37-) sur 5 ont enregistré des captures. Cette semaine, 7 papillons ont été piégés sur 3 sites (Barjouville, Fondettes et Montlouis sur Loire).

En conclusion, le vol de la 1^{ère} génération est en cours depuis fin juin mais la pression de la pyrale reste faible. Le cumul des captures (variable en bleu du graphique) montre une intensification des captures pour ces 2 dernières semaines.

Préconisations, luttés alternatives à mettre en place

- Le vol est en cours dans la région Centre Val de Loire depuis une dizaine de jours ; la recherche de dégâts sur le feuillage et des 1^{ères} chenilles dans vos buis sera déterminante pour envisager une intervention. Attention, les chenilles sont très petites (quelques millimètres), observez minutieusement vos buis.

En cas d'observations des larves, un traitement à base de produits de biocontrôle type BT (*Bacillus thuringiensis var. kurstaki.*) pourra être envisagé. Certains produits comme DELFIN JARDIN peuvent être utilisés. Respectez bien les doses préconisées et traiter préférentiellement sur de jeunes stades de chenilles en tenant compte de la météo (il ne faut pas qu'il pleuve dans les jours qui suivent l'application). Traiter de préférence le soir.

Pour plus d'informations sur les méthodes alternatives et leurs conditions d'application, consultez le Bulletin « Je protège mon Jardin » en annexe de ce bulletin.

- Il est toujours temps de mettre en place des pièges à phéromones.

Prochain bulletin semaine 29, rédaction le vendredi 19 juillet